



**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES
COURANTES ET SERVICES**

**Dossier de Consultation des Entreprises
(D.C.E.)**

PERSONNE PUBLIQUE

**ETABLISSEMENT PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS
DES HAUTES PYRENEES**

EPAS65

16, Rue de la Castelle - 65700 CASTELNAU-RIVIERE-BASSE

**établi en application du Code de la Commande Publique en vigueur au 1^{er} avril 2019
CCAG FCS en vigueur au 30 mars 2021**

ACQUISITION DE TROIS VEHICULES SANS PERMIS

**La procédure de consultation utilisée est la suivante :
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

Le présent D.C.E. est à retourner, après avoir complété la mention ci-dessous.

Je soussigné, Entreprise, représenté par
Mme/Mr, certifie avoir pris connaissance et m'engage à respecter le présent D.C.E.

Date

Signature

SOMMAIRE

PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS.....	3
1. IDENTIFIANTS.....	3
2. OBJET ET COMPOSITION DE LA CONSULTATION.....	4
A. OBJET DE LA CONSULTATION.....	4
B. DUREE.....	4
C. LIEUX D'EXECUTION.....	4
D. ALLOTISSEMENT.....	5
3. CONDITIONS DE LA CONSULTATION.....	5
A. ETENDUE ET MODE DE CONSULTATION.....	5
B. CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CONCURRENTS.....	5
C. VARIANTE.....	5
D. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.....	5
E. CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION.....	5
4. ATTENTES TECHNIQUES.....	6
5. DESCRIPTION DES BESOINS.....	6
6. CONDITIONS D'ENVOI OU DEREMISE DES PLIS.....	12
7. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION.....	13
F. DOSSIER DE CONSULTATION.....	13
G. MODIFICATIONS DE DETAIL DU DOSSIER DE CONSULTATION.....	14
8. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES.....	14
9. CRITERES DE CHOIX DES OFFRES.....	14
10. DUREE DU MARCHE.....	15
11. PRIX.....	15
12. MODE DE REGLEMENT.....	15
13. ASSURANCES.....	15
14. PENALITES.....	15
15. CONDITIONS DE RESILIATION.....	16
16. LITIGE.....	16
17. VISA.....	16

PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS

L'Etablissement Public d'Accompagnement et de Soins des Hautes Pyrénées (**EPAS 65**), est un établissement public médico-social autonome.

Il est composé de 8 sites géographiques distincts dans les Hautes Pyrénées :

- le siège (Service Financiers et achats, RH, Services Techniques, SIO), 1 Foyer d'Hébergement, 1 Foyer de Vie situés 16 Rue de la Castelle à Castelnau Rivière Basse,
- l'ESAT de Castelnau-Rivière-Basse situé route de Goux à Castelnau-Rivière-Basse,
- l'EHPAD Lou Païs situé 3, Impasse Madeleine Bres à Castelnau Rivière Basse,
- l'ESAT de Vic en Bigorre situé Chemin des Platanes à Vic en Bigorre,
- l'ESAT de Séméac situé Rue Pasteur à Séméac,
- l'Entreprise Adapté situé Chemin de Saint Jorly à Juillan,
- l'ESAT de la Barousse situé à Sarp,
- l'ESAT du Plateau situé 644 Route de Toulouse à Lannemezan,
- le SAMSAH situé 33 rue Colomès 65600 SEMEAC.

L'EPAS 65 réalise des prestations blanchisserie, produits industriels, espaces verts, électrotechniques, hôtellerie et restauration, activités de loisirs.

L'EPAS 65 a pour mission d'accueillir et accompagner des personnes en situation de vulnérabilité liée au handicap et/ou au vieillissement afin de prévenir la dépendance en agissant sur les facteurs de fragilisation et en favorisant l'autonomie.

Il est composé de 230 agents et d'environ 450 personnes accueillies.

1. IDENTIFIANTS

Désignation, adresse, téléphone du service qui passe le marché (établissement coordonnateur) :

EPAS 65
16 Rue de la Castelle
65700 Castelnau-Rivière-Basse
05.62.31.99.00

Référence interne du marché :
MAPA FB 2026-15

Désignation, adresse, téléphone de la personne habilitée à donner les renseignements :

Madame Dominique HOURCADET
Responsable Achats
☎ 05.62.31.96.09

Madame Nadine DELORD
Responsable ESAT CASTELNAU RIVIERE BASSE
☎ 06.19.04.43.43

Madame Sarah SUBERBIE
Responsable ESAT LANNEMEZAN
☎ 05.62.98.41.94

Monsieur Paul AUCLAIR
Responsable ESAT SEMEAC
☎ 05.62.31.73.14

Désignation, adresse, téléphone du Comptable assignataire :
Pour l'EPAS 65 : Trésorerie de Maubourguet – 05.62.96.32.11

2. OBJET ET COMPOSITION DE LA CONSULTATION

A. OBJET DE LA CONSULTATION

Le marché a pour objet la prestation désignée ci-dessous :

ACQUISITION DE TROIS VEHICULES SANS PERMIS

afin de favoriser l'autonomie de déplacement des travailleurs ESAT dans le cadre de leur activité professionnelle.

B. DUREE

Le marché est un achat ponctuel à réaliser avant le 31 décembre 2026.

C. LIEUX D'EXECUTION

EPAS 65
ESAT DE CASTELNAU RIVIERE BASSE
6, route de Goux
65700 Castelnau-Rivière-Basse
&
ESAT DE LANNEMEZAN
123, rue du Hourc
65300 LANNEMEZAN
&
ESAT DE SEMEAC
18 rue Pasteur
65600 SEMEAC

D. ALLOTISSEMENT

Le marché comporte deux lots :

- Lot 1 : ACQUISITION DE DEUX VEHICULES SANS PERMIS TYPE FOURGON FERME
- Lot 2 : ACQUISITION D'UN VEHICULES SANS PERMIS TYPE FOURGON PLATEAU

3. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

A. ETENDUE ET MODE DE CONSULTATION

Article et alinéa en vertu desquels le marché est passé :

Le présent marché est passé sous forme d'une procédure adaptée selon les dispositions de l'Art. L2121-1 et suivants et de l'Art. R2124-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

Le marché est conclu en référence au Cahier des Charges Administratives Générales – Fournitures de Courantes et de Services en vigueur au moment de sa publication (arrêté du 30 mars 2021).

B. CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CONCURRENTS

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra indiquer également les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- ✓ En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- ✓ En qualité de membres de plusieurs groupements

C. VARIANTE

Les variantes ne sont pas autorisées.

D. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à CENT VINGT (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

E. CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION

Cette consultation ne comporte aucune des conditions particulières d'exécution visées par les articles L2112-2 et L2112-3 du Code de la Commande Publique.

4. ATTENTES TECHNIQUES

Accès utilisateurs :

Le candidat devra joindre à son offre la fiche technique de tous les véhicules proposés.

3.2 Sécurité :

L'ensemble des fiches techniques de sécurité devra être fourni.

5. DESCRIPTION DES BESOINS

LOT 1

ACQUISITION DE DEUX VEHICULES SANS PERMIS TYPE FOURGON FERME

IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE

**ETABLISSEMENT PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS
DES HAUTES PYRENEES
EPAS65
16, rue de la Castelle
65700 CASTELNAU RIVIERE BASSE**

GARANTIE

Les véhicules seront garantis pour une durée minimale de 2 ans pièces et main d'œuvre à dater de la mise en circulation (date de la carte grise).

Pendant toute la durée de la garantie, le fournisseur s'engage à effectuer gratuitement (pièces et main d'œuvre) le changement des pièces reconnues défectueuses par le constructeur, ou leur remise en état, à sa convenance, par un atelier de son réseau commercial.

CONDITIONS DE LIVRAISON

Lieu :

**EPAS 65
ESAT DE CASTELNAU RIVIERE BASSE
6 Route de Goux
65700 CASTELNAU-RIVIERE-BASSE
&
ESAT DE SEMEAC
18, rue Pasteur
65600 SEMEAC**

CARACTERISTIQUES EXIGEES – PRESTATION DE BASE

VERSION FOURGON FERME (2 véhicules)Véhicules 2 places type FOURGON FERME

- ▶ **3 portes**
- ▶ Motorisation électrique avec également un **chiffrage en version thermique – 479m3**
- ▶ Electrique (batterie lithium ou équivalent)
- ▶ Autonomie minimale 80 km en cycle urbain
- ▶ Temps de recharge : inférieur ou égal à 08h00 sur prise standard 230 V
- ▶ Puissance maxi 3200 tr/mn
- ▶ Coloris blanc
- ▶ Verrouillage centralisé
- ▶ Direction à crémaillère
- ▶ Frein à disques à l'avant – Frein à tambour à l'arrière
- ▶ Frein de stationnement à commande mécanique sur essieu arrière
- ▶ Longueur hors tout 3000
- ▶ Largeur hors (hors rétroviseur)1500
- ▶ Hauteur 1830
- ▶ Longueur de chargement du plancher 1220
- ▶ Volume intérieur 2,87m3
- ▶ Hauteur seuil de chargement 370
- ▶ Câble alimentation site / véhicule
- ▶ Frais d'immatriculation inclus dans l'offre (plaques et carte grise).

EQUIPEMENT (commun aux deux versions)

- ▶ Allumage des feux de détresse sur forte décélération
- ▶ Avertisseur sonore
- ▶ Avertisseur d'oubli d'éclairage
- ▶ Boîte à gants
- ▶ Bouchon réservoir fermant à clé
- ▶ Ceintures de sécurité à enrouleur
- ▶ Chauffage ventilation deux vitesses
- ▶ Clé de contact et antivol
- ▶ Commande de vitesse ultra souple
- ▶ Crochets d'arrimage
- ▶ Eclairage habitacle commandé par ouverture de porte
- ▶ Essuie-glace double balais trois vitesses dont une intermittente
- ▶ Feux de jour à LED
- ▶ Feux de recul et antibrouillard arrière
- ▶ Indicateur de maintenance
- ▶ Lunette arrière cabine
- ▶ 2 pare-soleil
- ▶ Porte arrière verrouillables avec poignées type automobile
- ▶ Portes cabine équipées de vide-poche
- ▶ Prise 12V
- ▶ Rétroviseurs extérieurs gauche et droit

- ▶ Rétroviseur intérieur
- ▶ Sièges confort équipés d'appui-tête
- ▶ Tapis de sol caoutchouc sur plancher plat

OPTIONS(S) DEMANDEE(S)

- ▶ Caméra de recul
- ▶ Bruiteur de recul
- ▶ Housses sièges auto
- ▶ Tapis de sol
- ▶ Roue de secours et cric

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit **d'accepter ou refuser ces options.**

PROPOSITION DU CANDIDAT

Quantité : 2 exemplaires

Marque proposée :

Type :

Date de livraison :

CARACTERISTIQUES DES VEHICULES

Puissance (CH)

Consommation - cycle mixte

Durée de garantie (minimum 2 ans)

PRESTATION	PRIX VERSION ELECTRIQUE	PRIX VERSION THERMIQUE
PRESTATION DE BASE		
Véhicule Unitaire		
EQUIPEMENT OPTIONNEL		
Roue de secours et cric		
Caméra de recul		
Bruiteur de recul		
Housses de siège		
Tapis de sol		
TOTAL HT pour un véhicule		
TOTAL TTC pour un véhicule		
SOIT POUR LES DEUX VEHICULES		
TOTAL HT		
TOTAL TTC		

ACQUISITION D'UN VEHICULE SANS PERMIS TYPE FOURGON PLATEAU

IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE

**ETABLISSEMENT PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS
DES HAUTES PYRENEES
EPAS65
16, rue de la Castelle
65700 CASTELNAU RIVIERE BASSE**

GARANTIE

Les véhicules seront garantis pour une durée minimale de 2 ans pièces et main d'œuvre à dater de la mise en circulation (date de la carte grise).

Pendant toute la durée de la garantie, le fournisseur s'engage à effectuer gratuitement (pièces et main d'œuvre) le changement des pièces reconnues défectueuses par le constructeur, ou leur remise en état, à sa convenance, par un atelier de son réseau commercial.

CONDITIONS DE LIVRAISON

Lieu :

**EPAS 65
ESAT DE LANNEMEZAN
193, rue du Hourc
65300 LANNEMEZAN**

CARACTERISTIQUES EXIGEEES – PRESTATION DE BASE

VERSION PLATEAU (1 véhicule)

- ▶ Véhicule 2 places type plateau
- ▶ Cabine avec plateau arrière fixe ou basculant
- ▶ Motorisation : électrique (identique version fourgon) avec également un **chiffrage en version thermique – 479m3**
- ▶ Autonomie minimale : 80 km en cycle urbain
- ▶ Charge utile minimale : 300 kg
- ▶ Plateau :
 - Longueur utile minimale : 1500 mm
 - Largeur utile minimale : 1200 mm
 - Ridelles rabattables (au moins arrière et latérales)
- ▶ Points d'arrimage intégrés
- ▶ Hauteur de chargement optimisée (inférieure à 800 mm si possible)

Dimensions globales comparables à la version fourgon

- ▶ Câble alimentation site / véhicule

EQUIPEMENT (commun aux deux versions)

- ▶ Allumage des feux de détresse sur forte décélération
- ▶ Avertisseur sonore
- ▶ Avertisseur d'oubli d'éclairage
- ▶ Boîte à gants
- ▶ Bouchon réservoir fermant à clé
- ▶ Ceintures de sécurité à enrouleur
- ▶ Chauffage ventilation deux vitesses
- ▶ Clé de contact et antivol
- ▶ Commande de vitesse ultra souple
- ▶ Crochets d'arrimage
- ▶ Eclairage habitacle commandé par ouverture de porte
- ▶ Essuie-glace double balais trois vitesses dont une intermittente
- ▶ Feux de jour à LED
- ▶ Feux de recul et antibrouillard arrière
- ▶ Indicateur de maintenance
- ▶ Lunette arrière cabine
- ▶ 2 pare-soleil
- ▶ Porte arrière verrouillables avec poignées type automobile
- ▶ Portes cabine équipées de vide-poche
- ▶ Prise 12V
- ▶ Rétroviseurs extérieurs gauche et droit
- ▶ Rétroviseur intérieur
- ▶ Sièges confort équipés d'appui-tête
- ▶ Tapis de sol caoutchouc sur plancher plat
- ▶ Frais d'immatriculation inclus dans l'offre (plaques et carte grise).

OPTIONS(S) DEMANDEE(S)

- ▶ Caméra de recul
- ▶ Bruiteur de recul
- ▶ Housses sièges auto
- ▶ Tapis de sol
- ▶ Roue de secours et cric

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit **d'accepter ou refuser ces options.**

PROPOSITION DU CANDIDAT

Quantité : 1 exemplaire

Marque proposée :

Type :

Date de livraison :

CARACTERISTIQUES DES VEHICULES

Puissance (CH)

Consommation - cycle mixte

Durée de garantie (minimum 2 ans)

PRESTATION	PRIX VERSION ELECTRIQUE	PRIX VERSION THERMIQUE
PRESTATION DE BASE		
Véhicule Unitaire		
EQUIPEMENT OPTIONNEL		
Roue de secours et cric		
Caméra de recul		
Bruiteur de recul		
Housses de siège		
Tapis de sol		
TOTAL HT pour un véhicule		
TOTAL TTC pour un véhicule		
TOTAL TTC		

6. CONDITIONS D'ENVOI OU DEREMISE DES PLIS

Les offres devront être remises au plus tard le **2 JUILLET 2026 à 16h00** aux coordonnées suivantes :

EPAS 65
Service Achat
16, Rue de la Castelle
65700 Castelnau-Rivière-Basse

Site internet : www.marche-publics-hopitaux.com – rubrique service des marchés

Transmission électronique

Les offres électroniques doivent être remises sur la plateforme suivante :

www.marches-publics-hopitaux.com

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (fichier ou dossier comprenant les pièces de l'offre).

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Toute modification du dossier de consultation fait l'objet d'un envoi électronique à l'adresse email qui a été indiquée lors du téléchargement du dossier.

Il est donc nécessaire de vérifier très régulièrement les messages reçus sur cette adresse.

La responsabilité de l'acheteur public ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée, s'il n'a pas souhaité s'identifier, ou s'il n'a pas consulté ses messages en temps et en heure.

Il est recommandé aux candidats de ne pas transmettre leur offre en dernière minute et de s'être assurés par un test préalable qu'ils maîtrisent bien le mode de fonctionnement de la plateforme.

Il est recommandé aux candidats de respecter les recommandations suivantes :

- Les formats de fichiers envoyés devront être « .doc / .pdf / .xls »
- Ne pas utiliser certains outils notamment les macros
- Tous les fichiers devront être préalablement traités à l'anti-virus, à charge de l'entreprise candidate. Les offres contenant des virus feront l'objet d'un archivage de sécurité. Ces offres seront donc réputées n'avoir jamais été reçues et les candidats en seront informés dans les plus brefs délais.

Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite d'un marché papier.

Le candidat peut effectuer à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support papier ou sur support physique électronique. Les documents de la copie de sauvegarde doivent également être signés. Cette copie doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « ne pas ouvrir – copie de sauvegarde ».

7. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

F. DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le présent DCE, faisant office de Règlement de Consultation (RC), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).
- Descriptif des caractéristiques et critères attendus pour le lot 2 : remorques

- DC1
- DC2
- ATTRI4

G. MODIFICATIONS DE DETAIL DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation.

Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

8. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres des candidats seront rédigées en langue française et exprimées en Euros. Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifié conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

Chaque candidat produira un dossier complet en un exemplaire papier ou un exemplaire dématérialisé comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

Dossier d'offre

Le marché est constitué par les éléments contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante:

- Le présent DCE dont l'exemplaire conservé dans les archives de l'administration fait seul foi
- Fiches techniques des véhicules / Mémoire Technique
- Attri1
- DC1 lettre de candidature
- DC2 Déclaration du candidat
- Attestation d'assurance

9. CRITERES DE CHOIX DES OFFRES

Les propositions des prestataires seront jugées au regard des critères suivants, hiérarchisés par ordre de priorité décroissant :

- Prix de la prestation : 65%
- Technique : 25 %
La valeur technique sera appréciée en tenant compte du service après-vente, de la puissance, des options et aménagements, des conditions et durée de garantie (minimum de 2 ans) et des émissions GES.
- Délai de livraison : 10 %

Une première analyse globale sera réalisée à l'issue de laquelle des négociations pourront éventuellement être menées avec le ou les meilleurs candidats.

10. DUREE DU MARCHÉ

La prestation doit être réalisée au plus tard le 31 décembre 2026.

11. PRIX

Le marché est traité à prix unitaires.

Le prix de la fourniture est fixé franco de port dans le bordereau de prix remis par le candidat. Les prix unitaires seront appliqués aux quantités réellement commandées et livrées.

Les prix sont fixes, fermes, non révisables.

12. MODE DE REGLEMENT

Le mode de règlement proposé est le virement avec mandatement à 30 jours maximum.

Le candidat retenu devra déposer la facture sur la plateforme Chorus. Seul ce dépôt fera office de point de départ pour le délai de paiement de 30 jours.

Personne(s) habilitée(s) à signer les bons de commande du marché :

Le Directeur, Ordonnateur de l'E.P.A.S. 65
ou son représentant

13. ASSURANCES

Le titulaire du marché est responsable, en toutes circonstances et pour quelque cause que ce soit, du matériel et du personnel qu'il affecte à l'exécution du marché.

14. PENALITES

A. DISPOSITIONS GENERALES

Par dérogation à l'article 14 du CCAG FCS, les pénalités figurant ci-après sont applicables sans mise en demeure préalable et sont dues dès le premier euro sans notion de plafonnement.

B. PENALITES EN CAS DE RETARD DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE

Par dérogation à l'article 14 du CCAG FCS, les pénalités pour retard d'exécution sont les suivantes : lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé, par le fait du titulaire, celui-ci encourt, sans mise en demeure préalable, des pénalités à hauteur de 25€ par jour de retard par rapport à la date de livraison qui sera validée conjointement avec le titulaire lors de l'attribution du marché.

15. CONDITIONS DE RESILIATION

En cas de manquement aux clauses contractuelles, le pouvoir adjudicateur du marché pourra résilier de plein droit le marché sans indemnités et après en avoir informé le titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception.

16. LITIGE

Le tribunal administratif compétent pour tout litige sera celui du siège social du donneur d'ordre au moment du litige à savoir le Tribunal administratif de Pau sis, 50 Cours Lyautey, 64010 Pau.

17. VISA

Le présent DCE devra être signé par le candidat et l'ensemble des 16 pages paraphées ainsi que les différentes annexes.

Lu et Approuvé à

Le

Nom du Signataire :

.....

Prénom du Signataire :

.....

Fonction :

.....

Signature et Tampons de la société :